Ofi invest
Asset Management

Gestion Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Commercialisé en FR LU

Étoiles Six Financial Information(2)(3) -

Actions autres thèmes particuliers

Actif net du fonds	72,81 M€
Actif net de la part	72,81 M€
Valeur liquidative	1 011,24 €

Performance mensuelle(1)	Fonds	Indice
	-	-

Gérants



Eric Chatron



Anaëlle Guénolé

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque(3)

Durée de placement recommandée

SFDR(3)	Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG(3)	6,80	6,62
Couverture note ESG	100,00%	99,91%

Orientation de gestion

Principales caractéristiques

Date de création de la part
10/09/2026

Date de lancement de la part
10/09/2026

Société de gestion
Ofi Invest Lux

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
-

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIESIX LX

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,30%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
-

Indice de référence
EURO STOXX®

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport Mensuel
Part IXL_D
Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Structure du portefeuille

Répartition sectorielle(4)

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	34,3	15,0
Services aux collectivités	20,7	6,7
Energie	20,7	6,9
Technologie	8,2	15,0
Produits chimiques	4,9	3,4
Santé	4,3	6,2
Ressources de base	2,6	0,7
Construction et matériaux	1,9	3,3
Télécommunications	1,7	3,1
Voyages et loisirs	-	0,7
Services financiers	-	1,9
Produits et services de consommation	-	4,6
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,8
Médias	-	0,7
Immobilier	-	0,8
Commerce de détail	-	1,1
Banques	-	16,7
Automobiles et pièces	-	2,4
Assurance	-	6,9
Aliments, boissons et tabac	-	3,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,8	-

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	15,5	25,5
Allemagne	12,2	25,1
Italie	10,9	9,7
Espagne	10,1	10,5
Suisse	9,0	0,7
Royaume-Uni	8,5	-
Norvège	6,6	-
Suède	6,0	-
Finlande	4,2	3,5
Pays-Bas	4,0	17,5
Danemark	3,7	-
Belgique	2,6	2,9
Autriche	2,3	1,2
Portugal	2,3	0,5
Autres Pays	1,4	3,0
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,8	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	68,3
CHF	8,4
GBP	6,9
Autres devises	16,4

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %	
DASSAULT SYSTEMES FR Technologie	2,8
EQUINOR NO Energie	2,7
LONZA GROUP AG CH Santé	2,5
TOTALENERGIES FR Energie	2,4
IBERDROLA ES Services aux collectivités	2,1

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	32,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	67,8

Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	95
Taux d'exposition actions (%)(6)	99,2

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi invest
Asset Management

Rapport Mensuel
Part IXL_D
Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Commentaire de gestion

Les indices actions ont trouvé un support en début de mois pour rebondir à la faveur d'une rotation massive des gagnants vers les perdants de l'année, et ainsi effacer un début de trimestre compliqué. Les taux se sont détendus fortement après le stress de l'été, mais la tension demeure en zone euro autour d'un gouvernement français sous pression à l'heure de négocier un budget. Surtout, à l'approche de l'introduction en bourse d'Anthropic, l'attention des investisseurs est focalisée sur la découverte de preuves que les milliards de dollars finançant les centres de données seront rentables : le doute sur les actions s'amplifie avec un crédit qui se grippe à l'image de l'envolée des taux et des protections sur la dette des « neoclouds » ou même de Nvidia. Ainsi, tout ce qui touche de près à l'IA a été sanctionné (dans les secteurs des semiconducteurs et de l'industrie essentiellement) faisant fi de publications remarquables pour le trimestre écoulé et de perspectives toujours alléchantes. A l'inverse, les groupes de consommation et de santé ont retrouvé des couleurs malgré pour les premiers des performances sans saveur. Il convient donc de naviguer avec prudence dans ces marchés, de nombreuses valeurs ayant pourtant retrouvé des niveaux de valorisation attractifs. Novembre s'ouvre avec les élections de midterms aux Etats-Unis, la cotation d'Anthropic et, espérons, un momentum toujours favorable sur les perspectives bénéficiaires des entreprises.

Le fonds Ofi Invest European Strategic Autonomy a vu ses différentes composantes thématiques sur-performer son indice de référence simultanément. Le pilier sécurité énergétique a particulièrement contribué à cette bonne performance grâce à son importante pondération dans le fonds. Les autres piliers de la défense et la sécurité numérique ainsi de la relocalisation des chaînes de valeurs et de la réindustrialisation ont également apporté des contributions positives relativement à un marché des actions de la zone euro en retrait au cours du mois. Les majors pétrolières Equinor, TotalEnergies, Shell et ENI ont bénéficié du regain de tension entre les Etats-Unis et l'Iran et la remontée des prix du gaz, du pétrole et des produits raffinés. Certaines valeurs de la défense ont également été portées par de bons résultats comme Kongsberg ou SAAB. Enfin, des titres comme Dassault Systèmes, Lonza ou Sandoz ont profité de la rotation des marchés en faveur des valeurs de logiciels et de la santé.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport Mensuel
Part IXL_D
Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	10/09/2026
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	30000000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	GLOBAL PLATFORM
Libellé du compartiment	Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy
Valorisateur	Jp Morgan Se Lux
Dépositaire	Jp Morgan Se Lux

Ofi invest
Asset Management

Rapport Mensuel
Part IXL_D
Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Rapport Mensuel
Part IXL_D
Actions

Ofi Invest European Equity Strategic Autonomy Class IXL_D EUR

LU3402795226

30/10/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.

Disclaimer par pays de distribution

Luxembourg

Pour la commercialisation au Luxembourg, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en anglais ou en français, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.